

Quand la Commission politique spéciale a commencé ses délibérations sur la question des nouveaux membres, elle avait non seulement à examiner le rapport de la Commission des bons offices, mais elle était saisie également d'un projet de résolution présenté par l'Australie et proposant que le Conseil de sécurité étudiat de nouveau les candidatures du Laos et du Cambodge, à cause de l'attitude favorable à la reconnaissance de leur souveraineté et de leur indépendance que révèle la déclaration finale de la Conférence de Genève.

M. G. D. Weaver, député, représentant du Canada au sein de la Commission politique spéciale, a déclaré le 5 novembre, au cours du débat général, que, de toute évidence, peu de progrès avait été accompli depuis la huitième session dans la recherche d'une solution au problème des nouveaux membres.

Quatorze États* dont l'admission a été approuvée par une forte majorité à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité sont toujours exclus par le veto d'un seul membre du Conseil de sécurité. Sept autres candidats** n'ont pu obtenir au Conseil de sécurité les sept voix affirmatives qui doivent précéder toute recommandation formelle à l'Assemblée générale. Tant qu'une solution n'aura pas été trouvée et que des candidats méritants n'aurent pas été admis, nous ne pourrions affirmer que les Nations Unies soient en mesure de parler au nom du monde entier et d'exercer leurs fonctions comme elles le devraient. La délégation du Canada attache une grande importance à ce que ce problème soit résolu d'une manière ou d'une autre et à ce que tous les États qui sont dignes d'être admis, aux termes de la Charte, puissent participer à nos délibérations le plus tôt possible.

M. Weaver a rendu hommage aux efforts de la Commission des bons offices et a déclaré que la délégation du Canada favorisait la continuation du travail de la Commission « afin que celle-ci puisse profiter aussitôt de tout développement nouveau susceptible de faciliter une solution ». M. Weaver a fait savoir que la délégation du Canada appuierait sans réserve la résolution de l'Australie.

La Commission a examiné plusieurs projets de résolution recommandant des mesures à prendre par le Conseil de sécurité. Le représentant de l'Inde et les représentants de l'Argentine, de Cuba et du Salvador sont convenus de réunir en une seule résolution les projets qu'ils avaient présentés séparément. La Commission spéciale a fini par adopter à l'unanimité leur résolution conjointe. Celle-ci exprimait la reconnaissance de ces représentants pour les travaux de la Commission des bons offices et priait celle-ci de poursuivre ses efforts; elle renvoyait au Conseil de sécurité toutes les candidatures, « ainsi qu'un procès-verbal complet des délibérations de la présente session de l'Assemblée générale, en vue d'un nouvel examen et de recommandations formelles »; elle proposait que le Conseil de sécurité se réunisse pour examiner le problème et priait le Conseil, de même que la Commission des bons offices, « de présenter un rapport à l'Assemblée générale au cours de la présente session si c'était possible et, en tout cas, pendant la dixième session ordinaire ».

Après avoir adopté la résolution présentée par l'Inde, l'Argentine, Cuba et le Salvador, la Commission avait encore à discuter quatre autres résolutions: la résolution de l'Australie; une résolution présentée par l'Argentine, Cuba et le Salvador et proposant l'admission de tous les candidats non communistes

* Portugal, Jordanie, Irlande, Italie, Autriche, Finlande, Ceylan, Népal, Corée du Sud, Libye, Japon, Vietnam, Laos, Cambodge.

** Albanie, Mongolie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Corée du Nord, République démocratique du Vietnam.